



DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 14
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 2

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION

6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

L'an deux mille vingt et un et le 15 avril à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Fêtes de L'Union, sur convocation régulière en date du 8 avril, sous la Présidence de Madame Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Étaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. YANNICK PUGET, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Étaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MARE-CLAUDE MANGOGNA).

Était absent excusé : M. MARC PÉRÉ.

☎ 05.62.79.86.16

DÉLIBÉRATION n° 2021/10

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2020

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration du CCAS qu'aux termes de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'adoption du Compte de Gestion doit intervenir avant celle du Compte Administratif.

Madame la Vice-Présidente propose d'approuver le Compte de Gestion 2020 établi par la Trésorière Principale, Madame Nadine BEQ qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2020.

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le **21 AVR. 2021**

ID : 031-213105612-20210421-D2021_10_1-DE

Décide :

A l'unanimité, d'approuver le Compte de Gestion 2020 établi par la Trésorière Principale, Madame Nadine Beq. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Pour copie conforme,
La Vice-Présidente
Isabelle GODEAS**

- Transmis le **21 AVR. 2021**

- Affiché le **21 AVR. 2021**

